

**COMITE CONFEDERAL NATIONAL  
13 – 14 OCTOBRE 2011  
PARIS**

**DISCOURS DE JEAN CLAUDE MAILLY  
13 OCTOBRE 2011**

\*\*\*

Mes chers camarades,

Bienvenue au Comité Confédéral National de FO, premier CCN d'après congrès et CCN de rentrée après un été et une rentrée mouvementés, tant au niveau international, européen que national.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je veux rendre hommage à nos camarades disparus (liste). C'est pourquoi, Président, je te demande de faire respecter une minute de silence... Merci.

Mes camarades, avant de rendre compte des huit mois depuis le congrès confédéral et compte tenu de l'intensité et du nombre des sujets de ces derniers mois je serai d'ailleurs sans aucun doute incomplet, je tiens à vous dire deux ou trois choses d'entrée de jeu.

La première c'est que nous souhaitons que ce Comité Confédéral National demain puisse débattre et adopter une résolution plus courte que d'habitude. Il n'est en effet guère utile de refaire le congrès à chaque CCN et il nous apparait plus intéressant de cibler sur l'actualité, conformément aux résolutions du Congrès.

J'ajoute, mais est ce nécessaire ? Que nos résolutions de congrès s'imposent à nous tous jusqu'au prochain congrès : j'aurai d'ailleurs l'occasion de vous faire part de leur mise en œuvre.

La seconde chose concerne notre candidature potentielle à la Présidence de la CNAVTS dans le respect, mais est-ce là encore nécessaire de le préciser, de nos positions en matière de retraites.

On ne nous conduira pas là où on ne veut pas aller. Et il n'est nulle question par exemple pour nous de faire du camarade Gérard RIVIERE un nouveau baron ou un notable ! Il ne s'agit ni de nous redorer le blason, ni d'être l'otage d'une telle fonction, mais plutôt d'occuper ce poste pour être « dans la bagarre ». Et entre nous, lorsqu'on voit le dérapage incontrôlé de Fillon sur la convergence France Allemagne, la bataille est loin d'être finie et le dossier est loin d'être clos, ce que nous disons depuis l'an passé.

Et il va donc nous falloir utiliser tous les leviers. J'y reviendrai.

La troisième chose, mes camarades, est que depuis que mon taux de cholestérol a baissé et que j'ai retrouvé ma ligne physique, je me sens en pleine forme et que dans ces conditions, tant que vous me ferez confiance, on a encore un bon bout de chemin à faire ensemble.

Voilà, comme on dit, « ça c'est fait » et je vais pouvoir passer à la suite du rapport d'activité.

Lors du CCN d'octobre dernier et au congrès, je vous disais « oui c'est toujours la crise et oui, elle dure ». Force est de constater que nous avons raison et que nos analyses sont confortées par les faits.

Pourquoi cette crise perdure ? Parce que c'est une crise du système capitaliste et que tant que les causes n'auront pas été éradiquées, la crise continuera. Et j'ai été amené à déclarer qu'il fallait aujourd'hui une rupture à trois niveaux :

→ Au niveau international.

La crise de 2007 n'a toujours pas servi de leçon. En effet, la réglementation préconisée dans les G8 et G20 lors de la crise n'a pas été mise en œuvre mis à part les critères de Bâle pour les banques et quelques détails sur les paradis fiscaux. Les G20 de Londres et de Washington ont été achevés sur des communiqués finaux qui annonçaient des mesures. Rien ou très peu de choses ont été faites et aujourd'hui tous les gouvernements sont sous pression.

Pour FO, une nouvelle réglementation internationale est à instaurer et l'échéance du G20 en novembre prochain sous présidence française ne doit pas être « loupée », j'y reviendrai tout à l'heure.

→ Au niveau européen.

Il faut également une vraie réglementation européenne, ce qui implique une réorientation importante de la construction européenne. Il est ainsi, pour ne prendre que cet exemple, nécessaire de se protéger au niveau de la zone euro, de réfléchir à un protectionnisme européen.

Les Etats-Unis, la Chine se protègent. Pourquoi pas l'Europe ? C'est une des voies pour sortir de la crise.

→ La rupture au niveau national.

Lorsque le Premier ministre a annoncé son plan dit anti-déficit le 24 août, il a confirmé que la réforme des retraites avait été une des réponses aux attentes des marchés. Comme quoi mes camarades, nous avons raison et ce, depuis le début. Cette contre-réforme n'a rien à voir avec la démographie ou l'espérance de vie.

Il fallait montrer que le gouvernement pouvait imposer des réformes impopulaires, c'est-à-dire des contre-réformes. C'est un aveu de la part du Premier ministre.

Le 24 août, tout en rappelant que le plan gouvernemental était une accentuation de la rigueur (avec 2,5 milliards d'euros de dépenses publiques en moins), nous avons indiqué également que cela aurait pu être pire. De fait, nous avons notamment bloqué une augmentation du ticket modérateur et la mise en place plein pot de cotisation et de fiscalité sur les indemnités de rupture. Non pas parce que nous sommes les meilleurs mais tout simplement parce que la campagne électorale présidentielle a démarré !

Quand nous disons rupture, nous pensons rupture avec le modèle du capitalisme libéral.

Et lorsque l'on analyse par exemple les termes du communiqué dit intersyndical du 18 septembre où il est question de « maîtrise des déficits publics », on ne peut que se féliciter de notre positionnement. En quelque sorte, notre positionnement hors de l'intersyndicale et du syndicalisme rassemblé était l'anticipation de notre positionnement actuel et la preuve de notre indépendance constante. Oui, mes chers camarades, nous combattons et nous combattons toute austérité, qu'elle soit de droite, de gauche ou syndicale.

FO continuera d'être une organisation indépendante et ne s'inscrira pas dans le moule de la rigueur.



S'agissant, mes camarades, de la situation internationale. Faut-il s'attendre aux Etats-Unis à une tempête plus sérieuse que celle de cet été ? Quels effets attendre du plan OBAMA de lutte contre le chômage ? Sans jouer les Cassandre, je dirais que les éléments d'une amplification de la crise aux Etats-Unis sont réunis. Avec les suites de l'accord sur le relèvement de la dette américaine, un regain de tensions est à attendre entre les deux partis et le plafond d'endettement accru cet été risque d'être largement et rapidement effacé. L'automatisme des coupes budgétaires risque aussi d'entraîner une crise politique. Le déficit public américain s'accroît car les revenus fiscaux s'effondrent sous l'effet de la rechute économique. Tout ceci sous le regard de la FED et des agences de notation qui seront tentées vraisemblablement à leur tour, pour celles qui ne l'ont pas déjà fait, de dégrader la note des Etats-Unis.

En 50 ans aux Etats-Unis, on est passé d'une prospérité inégalitaire de masse à une récession durable encore plus inégalitaire. Aujourd'hui, les Etats-Unis qui comptent plus de 309 millions d'habitants ; 9 % sont officiellement au chômage, 15,3 % vivent en dessous du seuil de pauvreté et 15,5 %, ce sont les chiffres officiels, de la population n'a pas de couverture santé. On est loin de « l'american dream ». On assiste même aujourd'hui au mouvement « occupons Wall Street » l'équivalent si je peux dire des « indignés » européens.

Par ailleurs, le plan d'Obama de 447 milliards de dollars visiblement ne convainc pas et va être taillé en pièces par les républicains qui ne pourraient conserver que les réductions d'impôts, rejetant la disparition des niches fiscales et la fin des exemptions d'impôts héritées de la présidence de George W. Bush, ce qui aurait pour conséquence directe d'accroître encore plus l'endettement du pays. Nos camarades de l'AFL-CIO sont d'ailleurs de plus en plus critiques et inquiets.

L'ensemble de ces éléments amènera sans nul doute une montée de protectionnisme. Le protectionnisme n'est pas un gros mot ni un sujet tabou et je rappelle que la question se pose de savoir si, comme je le disais tout à l'heure, comme les Etats-Unis ou la Chine, la zone euro ne devrait pas se protéger pour éviter la récession.

Oui mes camarades, aujourd'hui, nous sommes dans une crise profonde du système capitaliste qui a démarré avec les subprimes aux Etats-Unis mais qui est le fruit de plus de 20 ans de mouvements de libéralisation, déréglementation et privatisation successifs des gouvernements.

Pour éviter le krach de 1929, les gouvernements et les banques centrales sont intervenus massivement pour soutenir l'économie mais aussi pour aider et sauver les banques et institutions financières sans pour autant comme nous l'avons demandé en prendre le contrôle. Ce qui n'a pas été fait pour soutenir la consommation et remettre en œuvre une politique active en la matière, une réglementation au niveau international des marchés financiers. Cela n'a pas été fait ! Pourtant, nous l'avons dit à maintes reprises, les gouvernements doivent s'émanciper des marchés financiers. C'est une condition sine qua non pour échapper à la dictature de la dette. Et ce n'est toujours pas le cas comme en témoignent les événements actuels sur Dexia et la recapitalisation des banques (3 000 milliards de garanties plus 300 milliards d'euros de fonds propres).

La crise de 2008 n'a pas servi de leçon. Résultat, tous les pays sont endettés, les politiques d'austérité se multiplient et avec elles, la récession s'installe. Je le répète, mes chers camarades, sans une phase de réglementation internationale et européenne, on ne sortira pas de la crise. Ce qui m'a amené à dire qu'il aurait fallu instaurer ou instaurer un nouveau système international, une sorte de Bretton Woods ou instance moderne après la crise de 2008.

Le risque de rechute s'accroît donc aux Etats-Unis car malgré le plan Obama pour l'emploi et les opérations « twist » de la FED qui consiste à rendre le crédit plus attractif, tous les indicateurs sont au rouge : celui des créations d'emploi et même zéro emploi en août dernier ; chômage de longue durée qui a atteint son niveau le plus élevé depuis plus de 60 ans.

Les Etats-Unis ont peur ! Et comme l'adage le dit, la peur n'évite pas le danger. Le danger c'est la propagation de la crise via les marchés financiers et le spectre d'un choc qui suffirait, selon certains économistes américains, à plonger les Etats-Unis et le monde dans la récession.

Dans ce contexte, le G20 va bientôt se tenir de nouveau et sous présidence française à Cannes les 3 et 4 novembre prochain.

Ce G20 sera marqué par la crise économique et financière bien entendu et les solutions à y apporter, mais aussi par un volet social. Et c'est même une première, le président de la République et le ministre du Travail français soulignent la nécessité de régulation sociale internationale.

En même temps, compte tenu du taux de croissance de l'emploi actuel, on décomptera des dizaines de millions d'emplois perdus dans les pays du G20 depuis le début de la crise et le risque pèse d'une forte aggravation du chômage, risque accru par l'austérité mise en place un peu partout.

Plus précisément, des priorités ont été arrêtées pour le volet social du G20 et je précise ici que FO a œuvré, au nom et à la demande de la CSI, pour que des réunions préparatoires au G20 social aient lieu comme celle du S20 (syndicat 20) ainsi que la présence de l'OIT qui est maintenant de manière régulière associée aux réunions.

A la dernière réunion préparatoire à Paris, les ministres du Travail ont abordé la question du chômage et celle de l'emploi. La pérennisation d'un G20 emploi devrait ainsi voir le jour. L'OIT sera consultée de façon systématique pour évaluer l'impact social des mesures envisagées par les autres organisations internationales (FMI, Banque Mondiale, OMC...), ce qui va dans le bon sens à mon avis, même si on peut souligner le côté abstrait de telles mesures.

Nous avons, avec la CSI, obtenu que 4 thèmes soient en discussion :

- l'amélioration des politiques de l'emploi,
- le renforcement de la protection sociale et la mise en place, partout, dans tous les pays, d'un socle minimal,
- la promotion du respect des droits sociaux et du travail (avec l'importance reconnue des conventions internationales de l'OIT),
- et pour finir, l'amélioration qu'on appelle de la cohérence entre les organisations internationales et les politiques économiques, financières et sociales et un rôle accru à l'OIT.

C'est ambitieux, certes, et nous verrons les résultats finaux, mais indispensable. Le ministre du Travail français a parlé d'émergence d'un dialogue social au niveau du G20. Cela demande bien entendu à être confirmé.

Cette réunion à laquelle a été présenté également le rapport de l'ancienne présidente du Chili publié par le BIT préconise la mise en œuvre d'un socle social minimal. Cette idée a été reprise par les ministres du Travail du G20 et c'est aussi un élément important, mes camarades. Car si les mécanismes de protection sociale ont été des gilets de sécurité ou des amortisseurs de la crise, il y a intérêt, et c'est même indispensable, à être vigilant sur les velléités de toute part de remettre en cause ces systèmes.

Ce qui m'amène à dire que le discours international du président, le nôtre, diffère parfois sensiblement de son discours au niveau national !! C'est même parfois le grand écart ! Par ailleurs, nous ne sommes pas dupes des discussions avec des pays tels que la Chine, l'Inde voire même le Canada sur ces sujets qui risquent d'être particulièrement tendues.

La CSI a averti en écho du risque de l'aggravation de la situation de l'emploi, des tensions et des grèves, et a souligné le fait que l'emploi et la protection sociale sont la seule réponse pour stimuler la croissance, que la relance du pouvoir d'achat est une des conditions indispensable pour réduire les inégalités et relancer l'activité.

Qu'on me comprenne bien, FO n'est pas contre l'Europe ni l'internationalisation mais contre la manière, et ce n'est pas nouveau, dont les choses se sont faites et se déroulent toujours. « Ça ne peut plus durer » ; c'est ce qu'on a entendu pendant le printemps arabe dans les pays du Maghreb, c'est en Grèce, en Espagne, au Portugal et partout...

« Crise de système » cela convient parfaitement à ce qui s'est passé, comme je le disais, au printemps dans les pays arabes mais aussi au niveau européen.

Sur plan européen, la logique néolibérale continue à primer refusant des décisions pourtant indispensables en termes de droits sociaux, de démocratie ou de protectionnisme européen.

L'un des meilleurs porte-parole de cette logique est M. TRICHET, président de la BCE qui, je l'ai déjà dit, « n'en rate pas une ». En mars dernier, il qualifiait de bêtise les augmentations de salaires et appelait les salariés à se serrer la ceinture dans l'hypothétique espoir que ça ira mieux demain. C'est « vivons heureux, vivons pauvres » et « vivons riches, vivons cachés ». A contrario, il ne voit rien de choquant aux bonus ou résultats des grandes entreprises et des banques !

Des règles nouvelles doivent voir le jour au niveau de la zone euro, des règles de protection sur le plan social. Et j'affirme que rien n'empêche les gouvernements européens de le décider, encore faut-il qu'ils veuillent le décider.

La récente décision de recapitaliser les banques, via un fonds européen, tout comme les déboires de Dexia montrent bien, premièrement que la crise n'est pas terminée, deuxièmement que lorsqu'il faut trouver de l'argent, on en trouve, troisièmement que toute aide doit s'accompagner d'une prise de contrôle sur les décisions, d'une nouvelle réglementation et ça, c'est loin d'être gagné.

Lors du congrès de la CES en mars dernier à Athènes, les syndicats européens se sont mobilisés pour revendiquer une autre Europe, avec d'autres modalités, une Europe facteur de progrès social.

C'était le sens de la revendication de clause sociale dans les traités et du rejet massif et unanime du « pacte euro plus » lors du congrès de la CES. De fait, je fais le constat que la crise conduit certaines organisations à être moins béatement européennes.

Je me dois de rappeler, mes chers camarades, que bien avant le congrès de la CES, les secrétaires généraux des syndicats avaient adressé un courrier commun aux chefs de gouvernement.

C'est une mise en garde contre la gouvernance économique proposée, une condamnation de l'austérité injuste, inacceptable, dangereuse et synonyme de régression sociale et un appel à une approche différente centrée sur la croissance et l'emploi.

Aujourd'hui, l'Europe est synonyme de capitalisme libéral, de chômage, de précarité et d'inégalités croissantes. Un taux de chômage de 10 % qui cache des disparités (9 % en France, 20 % en Espagne, 4,3 % aux Pays Bas, 17 % en Grèce). Ce que vivent, sous la pression de la troïka (FMI – UE – BCE) les travailleurs grecs, espagnols ou portugais est intolérable. Et il faut être clair : jamais la Grèce ne pourra rembourser ! On ne diminue pas une dette en faisant de l'austérité et en tuant les Grecs (le taux de suicide en Grèce a augmenté de 30 % depuis les difficultés, ce qui n'est pas peu dire). Aujourd'hui, même le FMI apparaît plus souple que l'union européenne cadenassée par la dictature de la dette.

Parallèlement, le président de la CE, José Manuel BARROSO, a cherché à reprendre la main sur le dossier de la crise de la dette, notamment vis-à-vis du couple franco-allemand. Souvenons-nous du sommet franco-allemand improvisé du 16 août dernier qui a débouché sur des propositions floues pour certains ou dangereuses pour d'autres et qui n'ont convaincu personne.

C'est la même chose quand on aborde le débat compétitivité / coût du travail France Allemagne qui est relancé régulièrement et l'a été récemment encore une fois. On oublie de dire qu'en Allemagne on assiste à une prolifération des bas salaires et de la précarité et qu'il n'existe pas de salaire minimum, ce qui pose des problèmes de dumping social. L'exemple que je donne souvent était celui de l'industrie de la viande en Allemagne qui recourt à de la main d'œuvre polonaise ou roumaine, payée aux conditions de leurs pays, ce qui provoque par exemple une vague de délocalisation vers l'Allemagne au détriment du Danemark. Si je prends cet exemple, c'est aussi pour dire aux gouvernements : qu'est-ce qui vous empêche d'imposer travail égal, salaire égal ? Rien sinon l'absence de volonté politique.



J'en arrive maintenant à la situation nationale. Les sujets de préoccupation sont nombreux, aussi bien économiques, politiques au sens noble que ceux relevant plus particulièrement des questions sociales. Sans priorisation de ma part, je reviens dans un premier temps aux mesures d'austérité et à la tentative de constitutionnalisation de la rigueur. Je vise là, très précisément, la désormais fameuse « règle d'or » que j'ai qualifiée de « semelles de plomb ».

Oui, mes camarades, et je l'ai même au nom de tous écrit à chaque président de groupe parlementaire, la règle d'or ou la constitutionnalisation de la rigueur est une abdication du politique en matière de politique économique, elle sonnerait comme l'assujettissement des pouvoirs publics à la dictature des marchés. Je dirais même plus, c'est une fuite de responsabilités des politiques.

De même, et je l'ai rappelé récemment, une règle d'or est attentatoire à la liberté de négociation puisqu'elle concernerait tous les prélèvements dits obligatoires, y compris ceux des organismes gérés paritairement tels que l'assurance chômage ou les retraites complémentaires. C'est pourquoi, mes camarades, si le feuilleton de la règle d'or voit sa fin temporaire non pas au congrès de Versailles avec une majorité au 3/5 du Parlement qui semble difficile, mais si l'idée d'un référendum revient à un moment comme ça a pu être évoqué, nous ne pouvons, selon moi, nous taire. Dans un tel schéma, nous aurions la responsabilité historique, comme en 1969, d'appeler à voter non !

Revenons aux mesures d'austérité annoncées par le Premier ministre le 24 août dernier et qui se mettent en place progressivement, la loi de finance rectificative pour 2011 ayant été votée et comportant un premier train des mesures annoncées. Celle de 2012 est en préparation.

Nous avons déjà longuement commenté ces mesures et dit qu'un plan d'austérité est suicidaire et sans entrer dans le détail des mesures ici je réitère ici mes camarades, la revendication prioritaire et indispensable d'une véritable réforme fiscale remettant l'impôt sur le revenu au cœur de la politique fiscale basée sur l'égalité républicaine la redistribution et la justice sociale. Ce qui sous entend également une réforme globale d'ampleur des fameuses niches par exemple.

Au lendemain du 24 août, FO a fait le constat que le gouvernement avait évité d'aller dans l'immédiat sur le terrain des restrictions supplémentaires sur les droits collectifs et sociaux.

De fait, nous avons bloqué certaines mesures comme l'augmentation du ticket modérateur ou la taxation plein pot des indemnités de rupture. Mais nous avons souligné aussi, mes chers camarades, que la logique globale de ce plan était celle de l'austérité et de la tutelle des marchés financiers. La mesure la plus contestable et pénalisante pour les salariés est le doublement de la taxation qui pèse désormais sur les complémentaires santé. Je rappelle mes camarades qu'en moins de quatre ans, les taxes sur l'assurance maladie complémentaire ont été multipliées par 20 ! au-delà des 2,5 milliards de réduction des politiques publiques.

D'une part, et cette mesure va avoir une répercussion mécanique sur les tarifs des cotisations des mutuelles et au final, ce sont encore les salariés et retraités qui vont « trinquer » ! Revenons un moment sur cette action de communication parfaitement menée par les plus aisés !! Ou comment une action de lobbying et de communication a les résultats escomptés.

Depuis juin dernier, le débat sur la taxation des hauts revenus est mis sur la table y compris par le président de la République, un groupe de travail est même mis en place pendant l'été sous l'égide de Bercy, l'objectif étant que les pouvoirs publics tranchent à la fin de l'été. Parallèlement, le lobbying des grands patrons se met en place, Maurice LEVY se déclare favorable à une contribution des plus hauts revenus et donne l'image de « Robin des Bois des riches » pour le gouvernement.

Au final, de l'affichage, que de l'affichage. 200 millions d'euros en 2012 peut être 400 en taxant les hauts revenus, 1,1 milliard en 2012 en doublant la taxation sur les mutuelles !! De qui se moque t-on ? Avoir évoqué la complémentaire santé m'amène à parler de la protection sociale en général et de la situation de la sécurité sociale en particulier.

La commission des comptes s'est réunie le 22 septembre dernier, le déficit 2010 de la sécurité sociale s'élève à 30 milliards, tous régimes confondus (dont 24 milliards d'euros, chiffre officiel, pour le régime général).

Lors de cette commission nous avons rappelé la nécessité de nouvelles recettes pour la pérennisation de notre système et dénoncé les exonérations de cotisations sociales telles que celles instituées avec l'instauration de la prime dite annexe qui ne sont pas compensées par l'Etat et par conséquent va également peser, même si limitée, sur les régimes sociaux qui ont besoin de recettes supplémentaires.

Mes chers camarades, il est plus qu'urgent d'évaluer et de revoir l'ensemble des dispositifs d'exonération de cotisations patronales qui n'ont jamais joué leur rôle en matière de création d'emplois et qui sont condamnables en tant que tels.

Sur les dépenses de santé, elles ont certes augmenté et parallèlement on constate que la prise en charge par les ménages est de plus en plus importante en dehors de l'ALD. On ne peut accepter une dégradation continue de l'assurance maladie, ce qui se traduit, de fait, par un transfert de charges sur les complémentaires, ce que j'indiquais précédemment et donc aussi directement par des hausses des coûts par les assurés sociaux, fragilisant les plus faibles et accentuant ainsi les inégalités sociales, de plus en plus d'assurés renonçant à se soigner.

Sur le même sujet la dernière attaque est celle inattendue de la modification du calcul des IJ qui figure dans le PLFSS 2012 : ainsi on passe pour la maladie de 50 % du salaire brut à 60 % du net. Ce sont les assurés qui vont encore une fois être les perdants. Cette mesure qui permettra 220 millions d'économies correspondra à une perte de 3 euros par jour sur une indemnité qui ne représente déjà que la moitié du gain journalier.

Ce qui va avoir, là encore, pour conséquences d'accroître encore les difficultés pour certains assurés et de renchérir le coût des couvertures complémentaires de prévoyance.

Je dois dire que je suis inquiet car on a beau présenter la France comme ayant un système de santé exemplaire et érigé comme un modèle, des études constatent par ailleurs que près d'un tiers des français ont du renoncer ou reporter des soins.

On nous dit que les Français dépensent de plus en plus pour leur santé et on prévoit encore des déremboursement supplémentaires. Le désengagement progressif de l'Etat couplé à ces constats rend la situation plus préoccupante.

Je le rappelle, FO s'opposera fermement et par tous les moyens à toute tentative qui viserait à préparer une réforme de l'assurance maladie dans une logique de privatisation, ce qui sommeille au sein du Medef et du gouvernement.

Je passerai rapidement sur la question de la dépendance, certes importante, qui a fait les frais de l'austérité mais qui reviendra sans aucun doute sur le devant de la scène après les présidentielles.

Lors de mes déplacements, j'ai eu à visiter beaucoup d'hôpitaux et d'autres services publics (écoles, lycées, DGFIP ou commissariats notamment) : la situation dans les hôpitaux se dégrade, je l'affirme mes chers camarades. A Lille, Tours, Chaumont, Marseille, Clermont Ferrand et ailleurs... Partout, j'ai constaté et à chaque fois dénoncé auprès des médias locaux la dégradation des conditions de travail des personnels hospitaliers.

La situation est plus que tendue d'un point de vue budgétaire, certes mais aussi des effectifs qui se retrouvent dans tous les hôpitaux. Cette situation est source d'inquiétude profonde. Aujourd'hui et c'est le cas dans tous les hôpitaux visités des infirmières prennent, faute d'effectifs, des prescriptions oralement, au téléphone, ce qui est interdit et surtout dangereux. Les problèmes d'effectifs sont dus à la fois au carcan budgétaire, à la faible rémunération qu'offre l'hôpital public à la sortie des écoles, le personnel soignant pouvant parfois préférer l'intérim ou le privé ; mais aussi à un défaut d'anticipation des formations de soignants en nombre suffisant.

Partout les problèmes budgétaires perdurent et la mise en place de la T2A (tarification à l'activité) se traduit par une augmentation des tensions budgétaires et un tournant idéologique vers ce qu'on peut appeler la marchandisation et la privatisation de la santé.

Il faut vraiment une réelle détermination et la conscience professionnelle des personnels pour que le service public continue.

Lors des nombreux déplacements du mois et demi passé, j'ai été le témoin de la détérioration des conditions de travail dans l'ensemble du service public, au détriment des agents et des usagers.

Lorsque je disais que le dossier des retraites n'était pas clos et que nous reviendrions dessus, je ne pensais pas que FILLON rouvrirait le dossier aussi rapidement, même si comme on dit, il a fait une boulette.

Rappelez-vous, au nom de la convergence allemande, le Premier ministre a plaidé pour un nouveau recul potentiel de l'âge de départ à la retraite ! J'ai parlé de dérapage non contrôlé ! Depuis, c'est « marche arrière » et son conseiller social a fait le tour pour « expliquer » les propos du Premier ministre. Ce n'est pas la première fois que M. FILLON use d'arguments de convergence pour légitimer les reculs des droits sociaux en matière de retraite. Je vous rappelle que c'est la même posture qu'il a adopté en 2003 pour justifier l'allongement progressif de la durée de cotisation à plus de 40 ans. Tout comme pour celle de 2010 également élevée.

FO a réagi à la comparaison avec l'Allemagne en dénonçant le mélange chou/carotte. Je rappelle, en Allemagne, les salariés peuvent partir après 35 ans de cotisations alors qu'en France, il faut aujourd'hui 41,5 ans pour partir à 62 ans (166 trimestres de cotisation). En Allemagne, c'est l'âge qui prime sur la durée pour définir le droit à la retraite. Et on peut finir sur le sujet en soulignant que les impératifs démographiques ne sont pas les mêmes en France qu'en Allemagne.

Mes chers camarades, j'ai du le rappeler, les salariés n'ont toujours pas digéré, à juste titre, la contre réforme de 2010 et nous n'avons pas à modifier nos positions en la matière, celles de notre dernier congrès.

Pour FO, l'esprit de résistance acquis en 2010 est toujours présent et il ne s'agit pas d'accepter, en aucun cas, mes camarades, la mise en place d'un régime unique par points ou comptes notionnels, porte grande ouverte à la capitalisation et à la fin du système des pensions : donc du statut de la fonction publique !

Il faut savoir ce qu'on veut. Veut-on, oui ou non, essayer de bloquer la mise en place d'une réforme systémique ? Je pense que là-dessus on est tous d'accord pour bloquer. Quels moyens se donne-t-on ? C'est là, mes chers camarades, que la présidence de la caisse vieillesse, intervient. Elle ne suffit pas à elle seule bien entendu pour obtenir satisfaction. C'est un élément parmi d'autres. Si ce n'est pas nous, c'est la CFDT qui saura elle l'utiliser pour la réforme systémique. Si nous l'avons, ça veut dire aussi que nous ne sommes pas seuls à être contre cette réforme, ou plutôt contre-réforme.

Nous ne sommes pas dans la même situation qu'en 95/96 avec l'assurance maladie. La contre-réforme de 95 était structurelle, sur le maintien de l'assurance maladie, sur son mode de gouvernance contre le paritaire. A partir du moment où à l'époque nous n'avons pas pu la bloquer, il était impossible que nous conservions des responsabilités. La contre-réforme des retraites de 2010 n'est pas structurelle, elle porte sur les curseurs dont les modifications sont bien entendu inacceptables. Ce qui serait une contre-réforme structurelle ce serait la réforme systémique et c'est pour cela que nous devons nous donner les moyens, tous les moyens possibles, pour la contrer, dont la présidence de la CNAVTS si possible.

Ou nous bloquerons le système et nous pouvons nous en féliciter, ou nous n'y arriverons pas et c'est nous qui claquons la porte.

Ce n'est pas plus compliqué que cela, c'est tout simplement la tactique qui sert la stratégie. Vous le savez comme moi, mes chers camarades, le billard est parfois à plusieurs bandes. Enfin, si tel est le cas, il nous appartiendra aussi d'utiliser cette présidence – on n'est pas des enfants de chœur – pour faciliter la syndicalisation dans ce secteur.

Le 14 septembre dernier à l'occasion d'un tour d'horizon avec Xavier Bertrand des dossiers sociaux et des politiques d'emploi, nous avons obtenu partiellement, je dis bien partiellement, satisfaction sur le mécanisme de l'AER (allocation équivalent retraite disparue depuis fin 2010). 11 000 personnes sont concernées.

Aujourd'hui un décret est en préparation instaurant à titre exceptionnel une allocation transitoire de solidarité pour certains demandeurs d'emplois ceux qui ont été pénalisés lors de l'application notamment du report d'âge légal de départ à la retraite.

Bien sûr mes camarades, ce dispositif est insuffisant et nous continuons de revendiquer le rétablissement plein entier et définitif de l'AER pour obtenir une indemnisation décente et pérenne pour tous les chômeurs qui ne peuvent pas prendre leur retraite bien qu'ayant leur durée de cotisation.

Nous n'avons pas lâché sur le sujet et nous avons martelé à chaque entrevue cette revendication et avons même rappelé, à différentes reprises, fermement le Premier ministre à ses engagements. Il avait en effet promis sur un plateau télé la mise en place d'un système équivalent à l'AER et rien n'avait suivi une fois les projecteurs éteints !!!!

En matière d'emploi, mes camarades, il y a de quoi être inquiets, les chiffres du mois d'août concernant les demandeurs d'emploi ont été très mauvais et sont tombés en même temps que les annonces gouvernementales de révision de la croissance et des mesures envisagées.

On assiste à une forte dégradation de la situation et un nombre de chômeurs croissant qui touchent en priorité les chômeurs de longue durée et les seniors. Par ailleurs il y a de quoi être très inquiets également des fins de CDD et d'intérim qui sont en forte augmentation en entrées à Pôle Emploi et qui laisse présager des plans sociaux en 2012 : la vigilance est donc de mise mes camarades et par ailleurs la question des effectifs et du budget de Pôle emploi va continuer à se poser de manière cruciale.

★  
★ ★

J'en viens maintenant à vous parler ou plutôt vous reparler, mes camarades, de la représentativité.

Comme nous l'avions annoncé dès l'adoption des nouvelles dispositions en matière de représentativité, les syndicats ont été transformés en machine électorale. FO pas moins ni plus que les autres mais, chaque jour, il y a des élections dans les entreprises du privé. Le 20 octobre prochain auront lieu les élections nationales dans le public (FPE et FPH). Ces élections se gagnent sur le terrain avec l'action de nos militants et de nos adhérents dans la fonction publique d'Etat et hospitalière et avec l'aide des UD/FD et de la confédération.

Je vous demande, mes camarades, une fois de plus d'être particulièrement attentifs et vigilants sur nos résultats électoraux et leur transmission en interne. En effet, beaucoup de choses vont se jouer avec la remontée des informations à la fois au ministère mais aussi en interne auprès du secteur confédéral de Marie Alice MEDEUF ANDRIEU.

Nous suivons et contrôlons en interne afin d'apporter des éléments et surtout de vérifier les données du ministère. Mais encore faut-il que les résultats remontent.

Plusieurs circulaires ont été envoyées. Si les camarades ont joué le jeu au début, nous constatons un relâchement dans la remontée des PV. Le système MARS de l'administration permet de connaître le nombre d'établissements où les organisations syndicales ont présenté des candidats. Ce qui donne le nombre d'implantations. Pour FORCE OUVRIERE, ce chiffre s'élève à ce jour à environ 16 700 établissements.

En interne, notre fichier compte environ 2 600 établissements, ce qui équivaut à 15 % seulement des implantations comptabilisées par la DGT. A noter que FO n'est présente que sur environ un tiers de l'ensemble des résultats de l'administration (45 % pour CGT – CFDT). Ce qui signifie qu'à ce stade, nous ne pouvons donc vérifier qu'à peine 6 % des PV détenus par l'administration (2 624 établissements FO sur 43 868 établissements comptabilisés par le ministère).

C'est pourquoi, mes camarades, faire remonter les PV constitue une nécessité pour s'assurer que le taux d'audience local ou d'une branche professionnelle constitue bien le reflet de la réalité.

Je ne reviens pas sur les élections TPE, on en a parlé hier et on y reviendra.

J'en viens maintenant aux négociations entre interlocuteurs sociaux. Je dois rappeler, mes camarades, qu'à l'issue de la bataille des retraites, nous avons fixé avec le patronat et d'autres organisations syndicales un agenda social paritaire. L'agenda, je l'avais précisé lors du congrès, a été chargé mais non dicté par le gouvernement, même si ce dernier a parfois joué sur les plates bandes des interlocuteurs sociaux, je pense par exemple à l'instauration de la prime dividendes et à la proposition de loi M. Cherpion.

Nous avons objectivement été signataires de plusieurs accords lors de ce premier semestre. Certains commentateurs ont traduit cela par un retour de FO dans la pratique contractuelle. Mais il ne s'agit pas d'un retour et dois-je rappeler tout simplement notre attachement à la pratique contractuelle ? Comme toujours, quand nous jugeons qu'un accord constitue un bon compromis, nous le signons, dans le cas contraire, nous ne le signons pas. C'est l'application de notre indépendance et de notre liberté.

Ont donc été signés par FO l'accord sur les retraites complémentaires et la nouvelle convention d'assurance chômage.

L'agenda comportait des thèmes en cours ou soumis à des rendez-vous obligatoires mais aussi des nouveaux sujets. S'agissant de l'emploi des jeunes, je rappelle que nous avons été les premiers à saisir le gouvernement et le patronat sur ce dossier. Pour nous, en abordant cette négociation à plusieurs volets, il s'agissait d'une part de rechercher des solutions concrètes « pratico pratiques », mais aussi de flécher et de mobiliser des financements venus d'organismes paritaires et des dispositifs déjà existants.

Certains de ces accords traduisent aussi un acte politique. Mais la volonté affichée des interlocuteurs sociaux dans l'accord concernant le logement, par exemple, a été de flécher les réserves des fonds sociaux d'organismes et d'institutions paritaires. Nous avons donc au final signé les volets accompagnement logement des jeunes et maintien dans l'emploi. Ce dernier volet qui a achevé le cycle de négociations débuté en février dernier comporte la satisfaction d'une revendication, même si c'est insuffisant, importante pour FO la mise en place d'une aide financière à destination des jeunes en vue de les aider pour des frais liés à la prise d'un emploi. L'affichage interprofessionnel joue plus comme un effet booster qu'autre chose, surtout au moment où le gouvernement cherche, partout, à piller leurs fonds.

Par contre, FO n'a pas signé le 3<sup>ème</sup> volet sur l'alternance et l'encadrement des stages qui, pour le coup, ne contient aucune mesure concrète en faveur du développement de l'alternance, ni sur le volet encadrement des stages.

Durant cette négociation, il faut se souvenir aussi que les interlocuteurs sociaux, y compris FO, ont du rappeler, en saisissant le président de l'Assemblée nationale, le fait que nous étions en train de négocier sur le sujet de l'alternance et qu'il fallait respecter la négociation collective avant de légiférer sur le même sujet. Ce qui a permis d'alimenter le débat sur le rôle de la négociation collective et quels champs de compétence entre la loi et le contrat.

J'ai moi-même été interrogé sur le sujet et j'ai souligné à l'époque qu'il n'y avait pas de « mur de Berlin » entre la négociation et la loi. Nous ne sommes pas favorables à des champs strictement réservés. Mais j'ai du aussi rappeler que le temps de la négociation n'est pas le même temps que le temps politique. Car nous laisser généreusement 4 semaines le soin de négocier avant le couperet du législateur, c'est un peu court !!!

D'autres négociations ont abouti à des accords durant cette période : la sécurisation de parcours professionnels pour les licenciés économiques (fusion CRP – CTP). Mais aussi un accord important et difficile relatif à l'Apec et je m'arrêtera un peu plus sur cette négociation qui a été portée à bout de bras par FO et par les camarades PERES et LARDY ce qui a permis de sécuriser l'Apec dans la durée et la maintenir, avec le mode de gouvernance paritaire auquel nous sommes attachés.

Parallèlement et pour finir sur l'agenda social paritaire, des discussions déjà engagées telles la modernisation du dialogue social (IRP) et la modernisation du paritarisme traînent en longueur et abordent des sujets qui posent problème à la fois avec le Medef mais aussi entre organisations syndicalistes. S'agissant de ce point deux lignes jaunes : pas de fusion des IRP et pas de cogestion. J'ajoute que ce ne sont pas des négociations mais toujours des délibérations.

Seul sujet nouveau qui n'était pas prévu dans l'agenda social paritaire, celui des groupements employeurs issu de la proposition de loi Cherpion. A la demande des interlocuteurs sociaux inquiets de la libéralisation de l'utilisation des groupements d'employeurs comme outil de flexibilisation, un temps de négociation a été laissé jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, date à laquelle les dispositions adoptées par les parlementaires s'appliqueront.

Force est de constater que sur le sujet qu'il n'y a pas beaucoup d'avancées, voire même on peut plutôt parler d'insécurité pour les salariés dans les propositions qui sont mises sur la table.

Un autre sujet sera abordé prochainement celui de la conciliation vie familiale vie professionnelle, nous devrions être prochainement consultés sur cette question par Roselyne BACHELOT ce qui nous permettra de réitérer de manière plus large nos revendications en matière d'égalité professionnelle et de nécessaire égalité salariale.

Une réunion de bilan de l'agenda social est prévue. Nous nous y rendrons avec l'assurance qu'il n'est pas question d'y inscrire de nouveaux sujets de négociation, comme pourraient en être tentés certains.

Le constat est que par la négociation et le dialogue social, y compris lorsqu'il s'agit de négocier avec le gouvernement (sur la fonction publique) nous arrivons à installer un rapport de force qui se concrétise ensuite dans des accords. Le regain de la négociation interprofessionnelle est aussi lié aux tensions avec l'exécutif sur les retraites.

Je peux citer ici l'instauration par décret du 29 août dernier de la prime d'intéressement à la performance collective qui s'applique désormais dans la fonction publique.

Les camarades l'ont dénoncé à juste titre et FO refuse cet intéressement qui est un moyen d'individualiser encore plus les rémunérations des agents publics au détriment de notre demande d'une véritable revalorisation du point d'indice et de l'ensemble des grilles indiciaires.

FO continue de revendiquer, FO continuera à revendiquer sans complexe.

★  
★ ★

S'agissant du service public, passons, mes camarades, à la RGPP et notre combat pour la stopper.

Depuis 2007, nous avons continué à alerter les pouvoirs publics sur les méfaits de la révision générale des politiques publiques, la loi HPST et dénoncer les conséquences en matière de sécurité civile sur les usagers et bien sûr, les répercussions sur les agents. Au delà des inquiétudes suscitées par les suppressions de postes et leurs conséquences, ce sont les missions de services publics qui disparaissent et la grogne se propage à tous les niveaux y compris dans la Haute fonction publique ce qui est une première !

Parmi toutes les mesures annoncées par le Premier ministre en août dernier ont prévu encore, je le rappelle et je l'ai dit tout à l'heure, deux milliards et demi de crédits en moins.

Aujourd'hui, on peut se satisfaire, même partiellement, qu'enfin une prise de conscience du gouvernement a eu lieu (curieusement après l'échec des élections au Sénat !) et ce n'est pas faute d'avoir martelé et à tous les niveaux exposé nos craintes et de tirer un certain nombre de fois le signal d'alarme.

Aujourd'hui enfin, les pouvoirs publics nous annonce « en off » une pause qui pourrait prendre la forme d'une évaluation.

En effet, le 6<sup>ème</sup> comité de modernisation des politiques publiques prévu en octobre serait ajourné grâce à FO ! Et une évaluation (donc une pause) que nous n'avons eue de cesse de réclamer serait organisée par les services du Premier ministre. Certes, ce n'est pas l'arrêt mais une pause qui pourrait être fort appréciable dans le processus infernal.

Quelques mesures ponctuelles ont d'ores et déjà été stoppées grâce à notre action (citons par exemple des autocontrôles des abattages porcins en Bretagne, la mise en sécurité des rivières, retour en arrière sur la privatisation des services d'immatriculation des véhicules...). Le livre noir de la RGPP que nous avons alimenté, diffusé largement et décliné localement a été un formidable outil à la fois pour dénoncer les effets dévastateurs de la RGPP mais aussi pour aborder les élections dans la fonction publique du 20 octobre prochain. Et les actions départementales qui ont été notamment menées le 6 octobre auprès de la presse régionale en sont une bonne illustration et je remercie toutes les UD qui l'ont agrémenté d'exemples locaux.

Vecteur de nos revendications, le livre noir de la RGPP aura permis une prise de conscience, certes tardive, mais indispensable pour l'avenir de nos services publics en général. Pour la défense des principes républicains, combattre la RGPP et exiger son arrêt c'est un acte de résistance sociale et républicaine indispensable. Cela ne concerne pas que les fonctionnaires, cela concerne tout le monde !

S'agissant toujours des services publics, on vous a remis un exemplaire de FORUM, la revue théorique créée par la confédération qui s'intitule « où va le service public ? ». Je vous invite à parcourir cette revue pour laquelle nous avons volontairement fait appel à des contributeurs et qui, par leur éclairage, contribuent à alimenter le débat et vont nous aider à constituer un vrai réseau qui nous manque quand on a l'ambition de devenir la première organisation syndicale.

Enième conséquence de l'application dévastatrice de la RGPP : une justice qui manque aujourd'hui de moyens, tant humains que matériels. Concernant la justice, mes camarades, nous avons réussi, suite à une lutte syndicale dans le cadre du Conseil supérieur de la prud'homie, à ce que la médiation n'intègre pas la prud'homie, ce qui nous fait échapper aujourd'hui à l'instauration d'une justice privée et nous permet de conserver l'accès à un procès équitable et le maintien du principe du contradictoire.

Par contre, mes camarades, et c'est un regret, nous n'avons pu contrer, et ce malgré toutes les actions que nous avons menées, l'instauration du droit de timbre à 35 euros que nous appelons « forfait justice ». Ce droit de timbre constitue pour nous une véritable atteinte au droit fondamental d'agir en justice : question de liberté, de dignité et de gratuité à la justice et nous examinons aujourd'hui les recours juridiques possibles.

Après la réforme de la carte judiciaire, c'est encore plus éloigner le citoyen de l'accès à la justice ! Soit disant l'objectif était de trouver un financement pour la réforme de la garde à vue... dans ce contexte, mes camarades, je redoute que le forfait justice soit promis au même avenir que le forfait hospitalier !! En d'autres termes, que les pouvoirs publics le fassent augmenter régulièrement au gré des besoins !

J'en viens au sujet des salaires et du pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations de l'ensemble des travailleurs en ces temps de crise. Nous avons, mes chers camarades, fidèle à notre image de syndicat de la fiche de paye, martelé nos revendications sur le sujet et lorsque le gouvernement nous a sorti sa prime à 1 000 euros, rebaptisée prime dividendes ou prime valeur ajoutée, nous avons tout de suite réagi pour dénoncer cette instauration et les effets prévisibles de cette prime. Et une fois encore, mes camarades, FO avait vu juste. En résumé, très peu de salariés concernés, montants faibles des primes, dispositif contraignant avec effets de substitution. La prime est belle et bien virtuelle, comme nous l'avions indiqué !!

Le gouvernement en instaurant cette prime a argumenté sur le fait que les interlocuteurs sociaux avaient traîné dans les négociations sur le partage de la valeur ajoutée !! Alors que la polémique a surgi à propos des dividendes versés par les entreprises du CAC 40. Très critique et réaliste sur le dispositif et ses effets réels, nous avons rappelé et rappelle aujourd'hui que la seule vraie réponse au pouvoir d'achat pour les salariés est une véritable augmentation des salaires, l'instauration d'une prime transport et la généralisation du 13<sup>ème</sup> mois.

Les faits nous donnent raison et même le gouvernement qui vient d'accéder à une de nos revendications récurrentes, à savoir obliger les branches à se réunir et à négocier après chaque revalorisation du Smic. Bien entendu, nous attendons la traduction législative de cette revendication. En parlant du Smic, il n'a pas été revalorisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier et pour cause, l'indice des prix n'a pas atteint les 2 % pour sa revalorisation automatique !

Argument du gouvernement mais qui empêche le coup de pouce ? Depuis l'élection de Nicolas SARKOZY, le Smic n'a jamais eu de coup de pouce, soit depuis 5 ans !!!

Une hausse générale des salaires, une hausse progressive du Smic à hauteur de 80 % du salaire net médian (soit + 230 € nets par rapport au Smic actuel), l'instauration et l'élargissement à tous les salariés d'une prime transport à 400 euros, l'élargissement du 13<sup>ème</sup> mois sont les revendications que FO martèle et sur lesquelles nous continuons et nous mobilisons encore et encore, inlassablement. La relance de la consommation par la hausse du pouvoir d'achat était pour FO la réponse adaptée au contexte actuel. C'est sur ces revendications que la mobilisation du 20 septembre a porté et ce qui nous différencie des autres syndicats. Cette campagne d'information sur les salaires et le service public couplé avec plus de 30 meetings à travers toute la France assuré par les secrétaires confédéraux et moi même s'inscrivent dans la construction d'un rapport de force indispensable et visent à accentuer la pression sur le gouvernement et le patronat.

Ce qui m'amène à vous parler de nouveau des autres organisations syndicales et de l'intersyndicale.

Vous avez tous lu notre note argumentaire du 9 septembre sur le paysage syndical envoyé dans les structures je ne la reprendrais pas in extenso mais j'insisterai sur notre cohérence et je le rappelais en avant propos à ce discours.

A l'époque du conflit des retraites et malgré une forte et même exceptionnelle mobilisation nous n'avions pas été entendus par l'intersyndicale mes camarades alors que nous n'avions eu de cesse d'expliquer qu'il fallait monter d'un cran avec un appel conjoint à une journée de grève interprofessionnelle.

C'est pourquoi dès le mois dernier, nous avons convenu en CE de nous mobiliser le 20 septembre, en mettant en avant les salaires et le pouvoir d'achat face aux politiques de rigueur, afin de rétablir un rapport de force en faveur d'une répartition différentes des richesses sur les salaires. Et nous avons bien fait de rester cohérents, car lorsqu'on regarde les effets concrets des réunions intersyndicales qui ont eu lieu cet été et la mobilisation unitaire le 11 octobre, c'est un flop.

Nous l'avons dit et redit : l'unité d'action, nous sommes pour par définition mais elle a ses limites lorsqu'on ne s'accorde pas sur les revendications et modalités, les faits nous ont une fois de plus donné raison.

Quant aux rapports bilatéraux avec tel ou tel syndicat, je ne vous surprendrais pas en vous disant que les conséquences de la représentativité sont plus que palpables dans les relations entre syndicats.

Certains interlocuteurs (patronaux et syndicaux) m'ont avoué qu'ils nous ont trouvé culottés en 2010, en fait ils nous prenaient pour suicidaires d'oser marquer notre différence qui n'est en fait que l'exigence de notre liberté. Encore une fois, mes chers camarades, la tactique, même si elle est importante, ne doit pas l'emporter sur la stratégie. Quand on a des positions et des convictions, on ne transige pas, on les défend !

J'en ai presque fini avec ce rapport introductif. Avant d'aborder les questions internes et d'achever mon discours, je tiens à remercier, et vous demande de remercier, l'ensemble des camarades, militants, délégués, comme les simples sympathisants qui, à nos côtés, se sont mobilisés et ont répondu présents lors des meetings, sur une trentaine de meetings nous avons réunis environ 14 000 camarades et notamment pour le 20 septembre, mais aussi pour mobiliser pour la campagne des élections dans la fonction publique et qui font que vive l'organisation.

Le contexte syndical actuel, que je rappelais tout à l'heure, fait que de nouveaux camarades ici ou là, nous ont ou vont nous rejoindre. Ça se fait au niveau national mais aussi au niveau des entreprises, et je vous demande de continuer à tout faire, quand c'est possible pour que l'intégration de ces camarades se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Sur les questions purement internes, un point sur les formations syndicales est nécessaire. Nous n'êtes pas sans le savoir, la RGPP étant passée aussi par là, les financements publics au titre de la formation syndicale ont été considérablement réduits, voire même supprimés en ce qui concerne les formations des camarades fonctionnaires. Pour ce qui est de 2011, nous avons assuré plus de stages avec moins de financement. L'effet se reportant sur 2012, il y aura moins de stages par définition qu'en 2011. C'est pourquoi nous vous demandons d'être vigilants, voire exigeants, sur la sélection des camarades que vous envoyez en stage. La programmation 2012 définitive vous sera communiquée prochainement.

Puisque j'en suis aux questions financières, je veux vous informer que la confédération rendra en novembre public ses comptes ce qui est obligatoire. Dès la publication des comptes, nous réunirons un groupe de travail qui vous rendra compte à la CE et au prochain CCN.

Le congrès confédéral de Montpellier a adopté une résolution développement. Résolution spécifique pourquoi ? Je l'avais dit, mes chers camarades, pour mettre l'accent sur la nécessité de développer le syndicalisme libre et indépendant que FO incarne dans le contexte particulier qui est aussi celui de la représentativité.

Mais cette résolution marque aussi la détermination des délégués à accroître notre nombre d'adhérents, développer nos implantations. C'est également une véritable boîte à outils qui s'est traduit par un programme ambitieux pour les instances confédérales et nous nous y sommes attelés dès le lendemain du congrès. Car, mes camarades, il s'agit de continuer à mettre en musique ce que nous avons décidé. Au lendemain du congrès, nous avons donc décidé de trois chantiers prioritaires issus de la résolution développement.

A savoir : la révision et la modélisation des conventions passées entre les structures confédérées et la confédération, et je dois dire que toutes les structures ont mis la main à la pâte et aujourd'hui, le retour des conventions relatives à l'artisanat auprès de la confédération est de 100 %. C'est de bon augure s'agissant des conventions futures avec les instances, toutes modalités confondues !

Autre priorité : la mise en place des plans de syndicalisation et de développement au sein des structures et le chantier très important du système global d'information et de fichier, autre chantier en cours. La résolution développement comprenait aussi la demande de renouvellement de la démarche confédérale auprès des pouvoirs publics pour que les salariés non assujettis à l'impôt sur le revenu bénéficient d'une mesure fiscale de type crédit d'impôt, les encourageants à réduire le coût de leur cotisation au syndicat.

Le 8 mars 2011, j'ai envoyé un courrier dans ce sens directement à Nicolas SARKOZY, la réponse ne s'est pas faite attendre, c'est non !

Sur ce même sujet, à l'occasion du rapport sur les niches fiscales et sociales présenté par l'inspection générale des finances fin août, la réduction d'impôt au titre des cotisations syndicales est directement mise en cause et qualifiée d'efficacité en apparence faible et de dispositif surdimensionné.

S'agissant de la mise en œuvre concrète de nos résolutions de congrès, celle de la résolution développement est bien avancée, aussi bien concernant le sujet des élections TPE que s'agissant des outils à mettre à disposition des délégués syndicaux et des IRP ainsi que la construction des plans de syndicalisation.

De même, conformément à la résolution développement, nous investissons un nouveau champ de revendication qui est celui de l'organisation du travail. Et pour ce faire, nous organisons un colloque sur l'impact social des modes d'organisation du travail le 15 novembre prochain. Vous y êtes conviés ; vous recevrez les détails par circulaire.

En effet mes chers camarades, vous avez sans doute suivi l'actualité de ces dernières semaines à Mayotte, les salariés et l'ensemble des Mahorais manifestent contre la vie chère. Mayotte est devenu le 101<sup>ème</sup> département de notre république et son accueil, comme nous l'avons déclaré dans un communiqué, commence par la répression, ce que nous condamnons. Mayotte, nouveau département et donc nouvelle union départementale FO ; il s'agit de mettre à égalité l'ensemble de nos structures. C'est pourquoi je vous annonce que statutairement, Mayotte vote désormais au CCN, au même titre que les autres UD.

Par ailleurs, je vous propose, mes camarades, de décider de même pour Wallis et Futuna qui sinon serait la seule union territoriale privée de vote, bien que participant aux travaux du CCN.

Depuis le congrès, on a eu connaissance de nombreux résultats électoraux et, mes chers camarades, je vous le dis, de bons résultats dont nous pouvons nous réjouir. FO est désormais la deuxième force syndicale dans la fonction publique de l'Etat ainsi que dans l'ensemble de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière) et la première confédérée !

Ces résultats sont de bonne augure pour les élections du 20 octobre 2011 et traduisent la reconnaissance de l'action des militants de FO au quotidien et le soutien aux revendications de FO, qu'elles soient locales ou nationales. En devenant incontournable face aux pouvoirs publics, FO a les moyens de mettre en œuvre le rapport de force et le gouvernement et les pouvoirs publics devront en tenir compte.

Sur ce point, mes camarades, on nous a taxés très récemment de « clientélisme » mais si être première organisation et être donc l'interlocuteur qui compte, si c'est permettre aux salariés, aux sympathisants, aux adhérents, aux militants d'accéder à la solidarité, alors oui, je veux bien être taxé de clientéliste et je le revendique.

Il n'y a pas de honte à être première organisation syndicale et d'avoir ainsi la parole et les revendications qui comptent. Cela traduit le fait que le rapport de force est en notre faveur.

Quand le président veut parler de la SNCF, ce n'est pas à FO qu'il s'adresse mais directement à THIBAULT. Mais quand il s'agit de EADS ou de la mairie de Marseille, on cherche un interlocuteur, et oui, mes camarades, c'est vers FO qu'on se tourne, quel mal à cela ?

★  
★ ★

Deux mots et j'ai bientôt fini.

Quant aux élections présidentielles, fidèle à son positionnement, FO gardera sa ligne d'indépendance et ne prendra pas parti pour tel ou tel candidat, ce qui ne nous empêchera pas de porter haut et fort nos revendications. Comme j'ai usage de dire : un syndicat, pas un parti !

Mes chers camarades, j'arrive à la fin de ce rapport. La situation n'est certes pas facile car nul ne sait quelle sera la situation économique dans les mois à venir voire les semaines à venir. De même, la rentrée fut compliquée car il y a des élections dans un contexte de crise et que nous sommes tous en campagne électorale pour les élections de la fonction publique. Mais nous devons garder la tête froide/haute et tenir notre ligne de conduite, à savoir liberté, indépendance et revendication.

On nous a taxé de tout avec notre positionnement hors de l'intersyndicale et notre axe FO/FO qui a été conservé. Mais le plus important, mes camarades, c'est la satisfaction de nos revendications, c'est la préservation de notre indépendance, un syndicalisme libre, confédéré. C'est notre attachement indéfectible à la république sociale et notre combat à la défendre contre les multiples attaques dont elle fait l'objet aujourd'hui. Et oui je l'affirme : il vaut parfois mieux être seuls que mal accompagnés !

Se battre contre l'austérité, et ce sous toutes ses formes, c'est aussi exiger un autre modèle, un autre système.

Pour cela, ensemble et déterminés, revendiquons, mobilisons, négocions, développons-nous !

Et je vais vous faire une confidence, imaginons un seul instant que la crise ne s'aggrave pas d'ici la présidentielle. Dans cette hypothèse, après la présidentielle, quel que soit le résultat, un super plan d'austérité est possible. Si tel est le cas, mes camarades, nous devons le combattre avec toute notre énergie et par tous les moyens et dès maintenant l'affirmer !

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE !

A vous la parole.